



PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Réunion Publique

Mercredi 12 octobre 2022
Salle de spectacle du Parvis des Fiz, Passy

Piloté par



Financé par



Co-animé par



INTRODUCTION



*Agir ensemble pour
la qualité de l'air !*



Piloté par



Financé par



Co-animé par



DÉROULEMENT DE LA RÉUNION



Première partie : présentation du PPA de la vallée de l'Arve

- Le contexte de la qualité de l'air, les enjeux
- Le plan d'action pour réduire les émissions polluantes

Deuxième partie : débat - échanges avec la salle

- Réponses à vos questions

Yves LE BRETON
Préfet de la Haute-Savoie et Président de la CL'Air



Éric FOURNIER
Conseiller régional et Vice-président de la CL'Air



Jean-Philippe MAS
*Conseiller départemental
et représentant le Vice-président de la CL'Air*





LE CONTEXTE DE LA QUALITÉ DE L'AIR EN VALLÉE DE L'ARVE

Intervenant : ATMO Auvergne Rhône-Alpes



BILAN DE LA QUALITÉ DE L'AIR Vallée de l'Arve

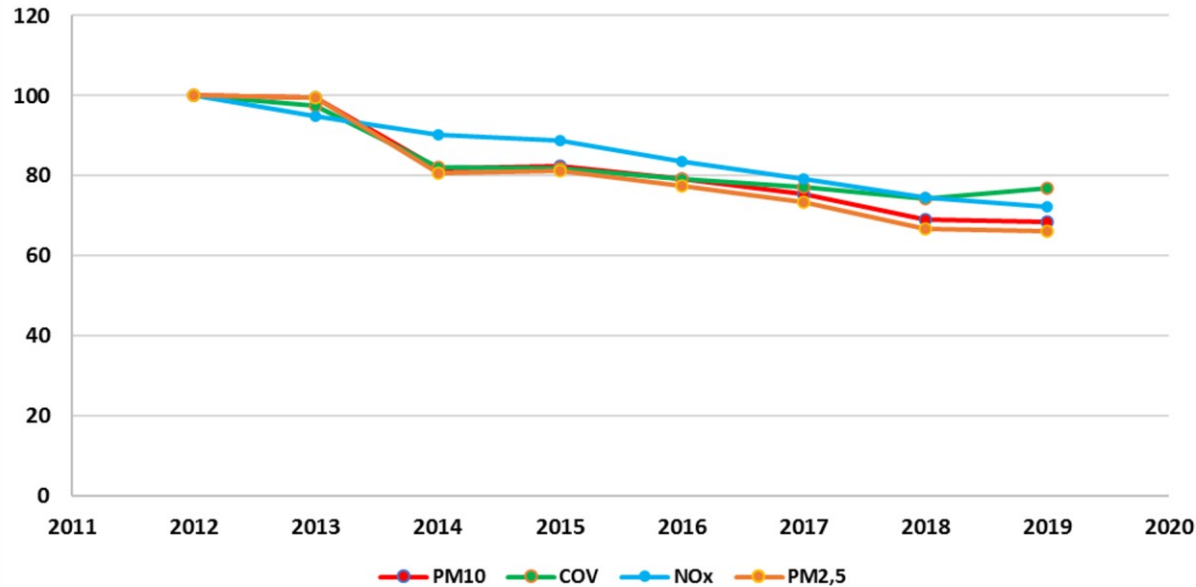
Les émissions sur le territoire PPA



Contribution des différentes activités humaines aux émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre (en %) dans le PPA Vallée de l'Arve (données 2019)

Le PPA: un accélérateur de la baisse des émissions

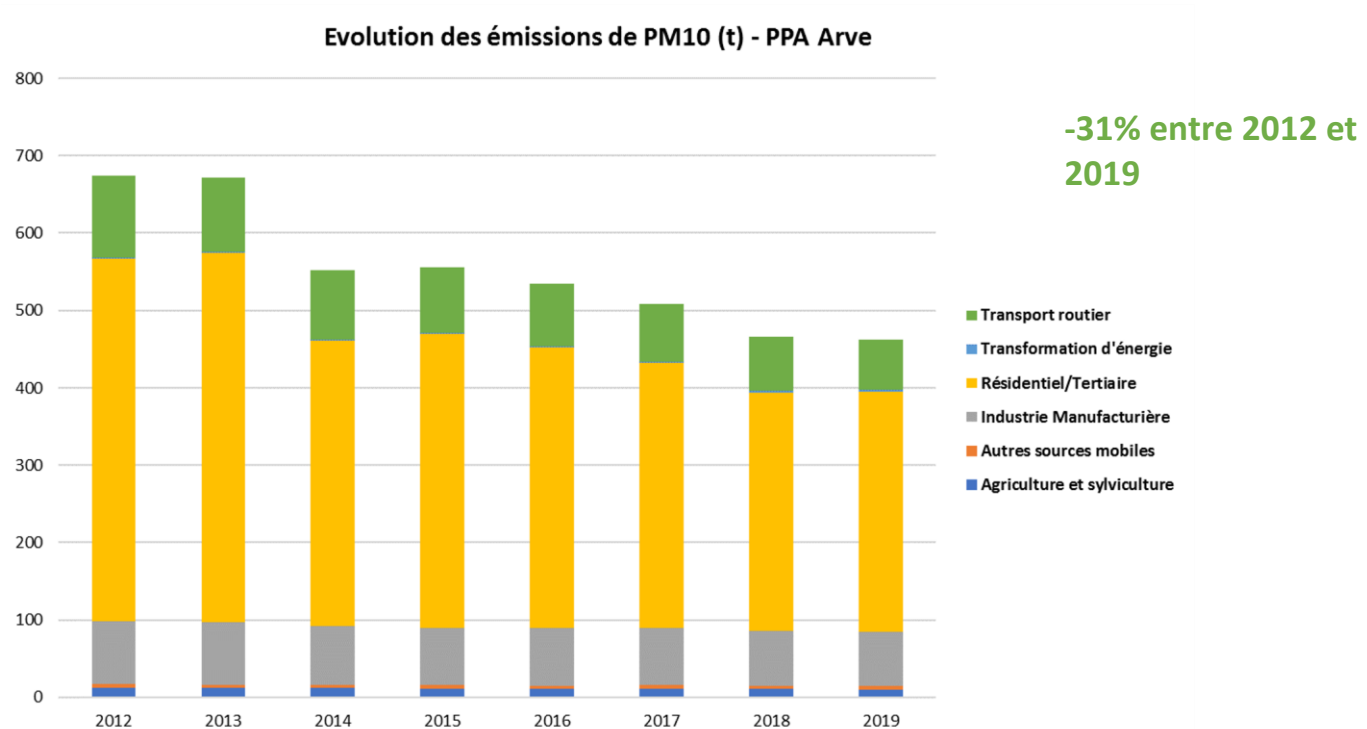
Baisse en % des émissions de polluants atmosphériques dans l'Arve



PPA: Baisse 2012-2019

COVNM	NO _x	PM10	PM2,5
-	-	-	-
23%	28%	31%	24%

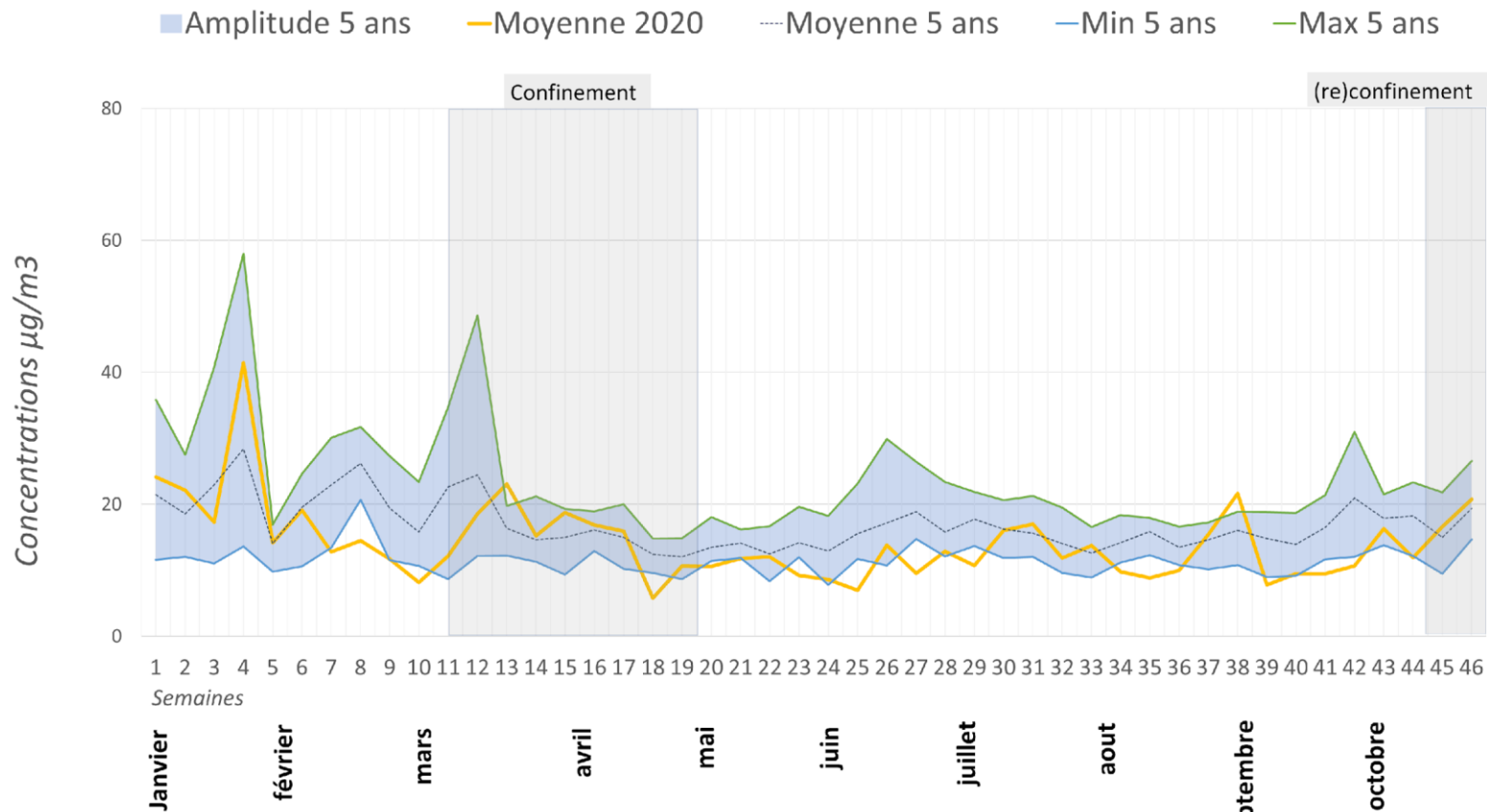
Les résultats depuis le premier PPA en 2012 sur les émissions de PM10



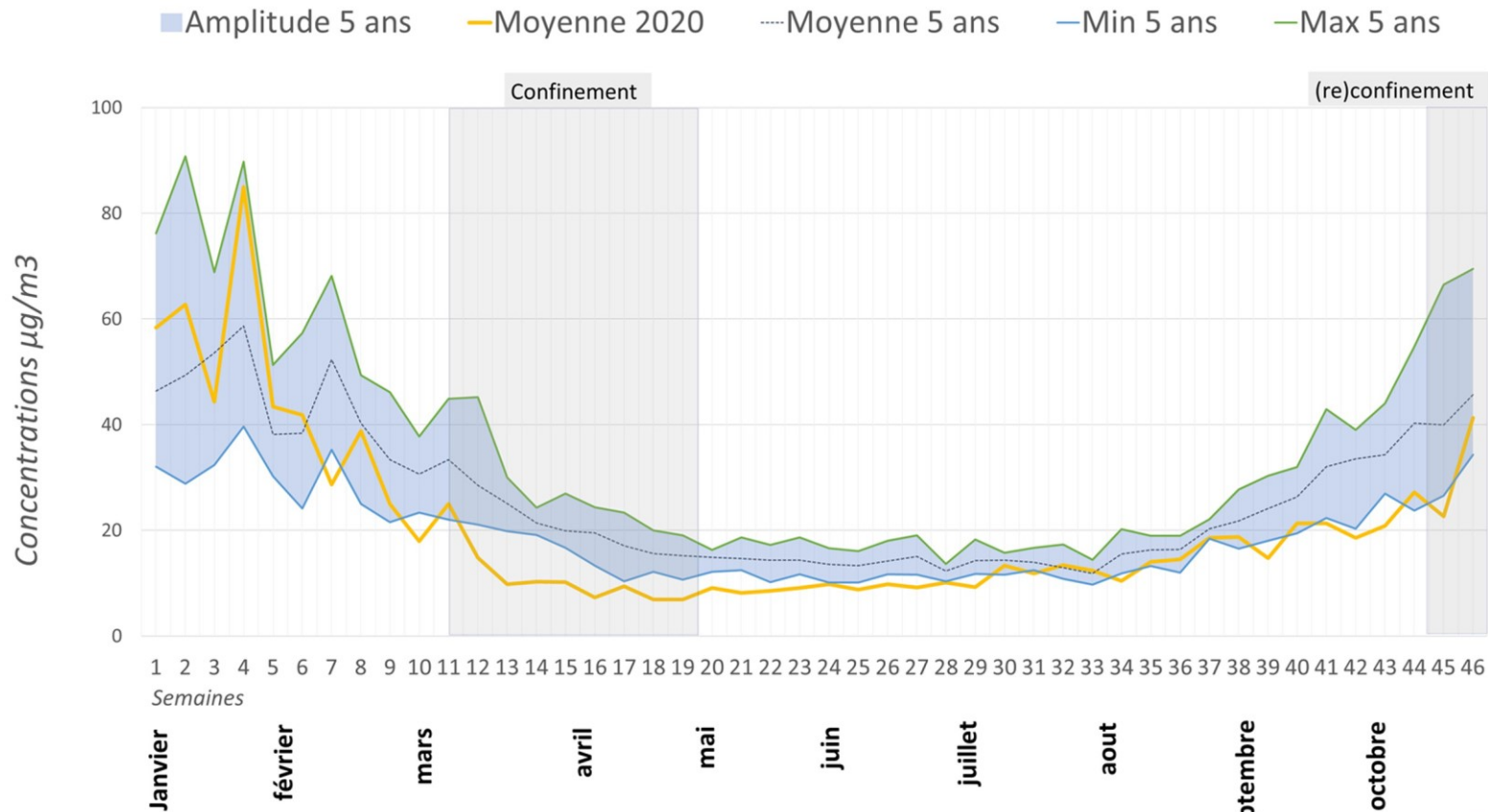
La pandémie est venue confirmer le diagnostic



Evolution des concentrations en PM10 en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020, sites de fond urbains/périurbains

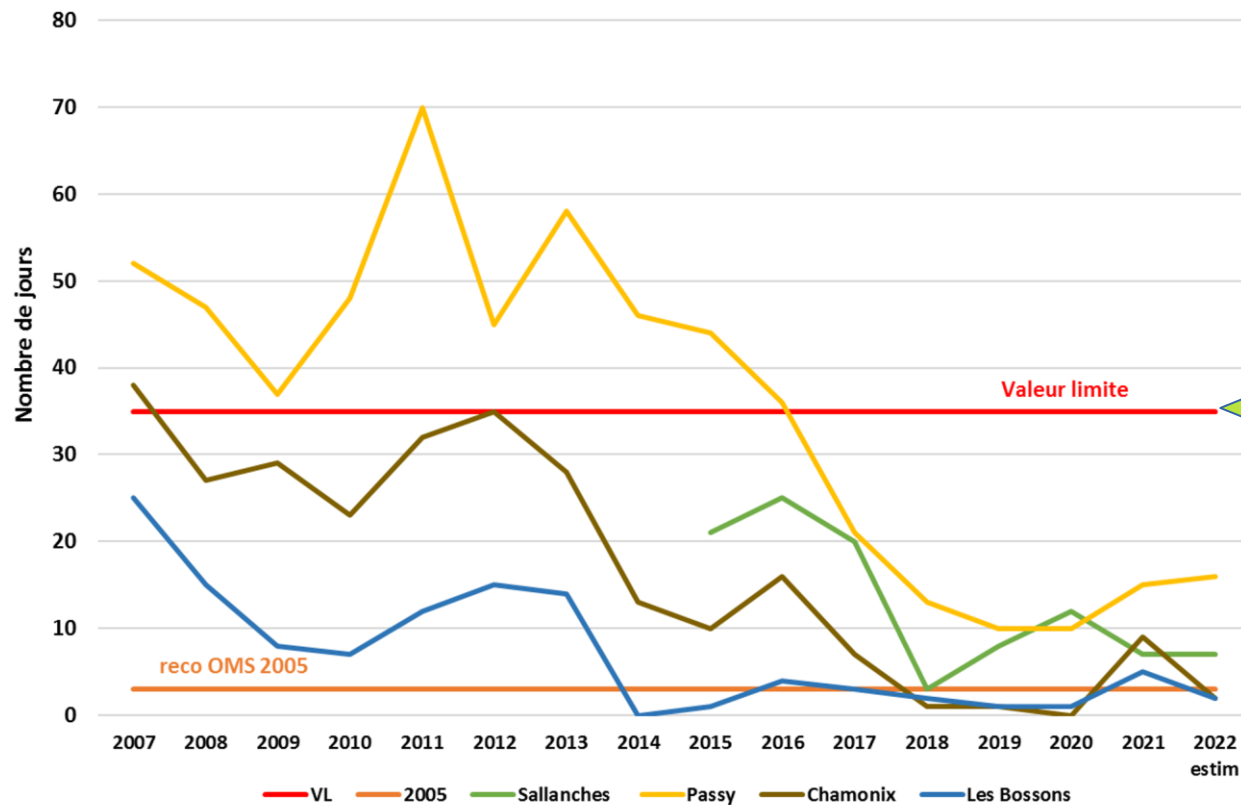


Evolution des concentrations d'oxydes d'azote en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020, sites de fond urbains/périurbains



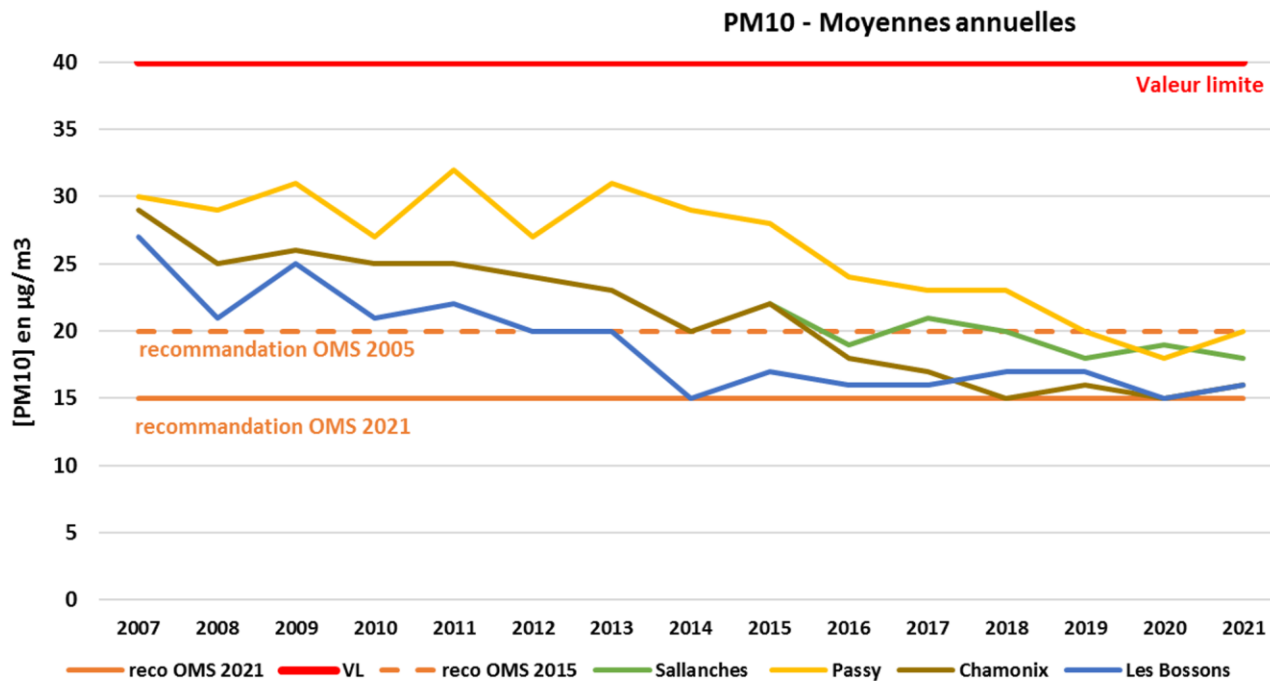
LES CONCENTRATIONS

PM10 - Nombre de dépassements du seuil de la valeur limite

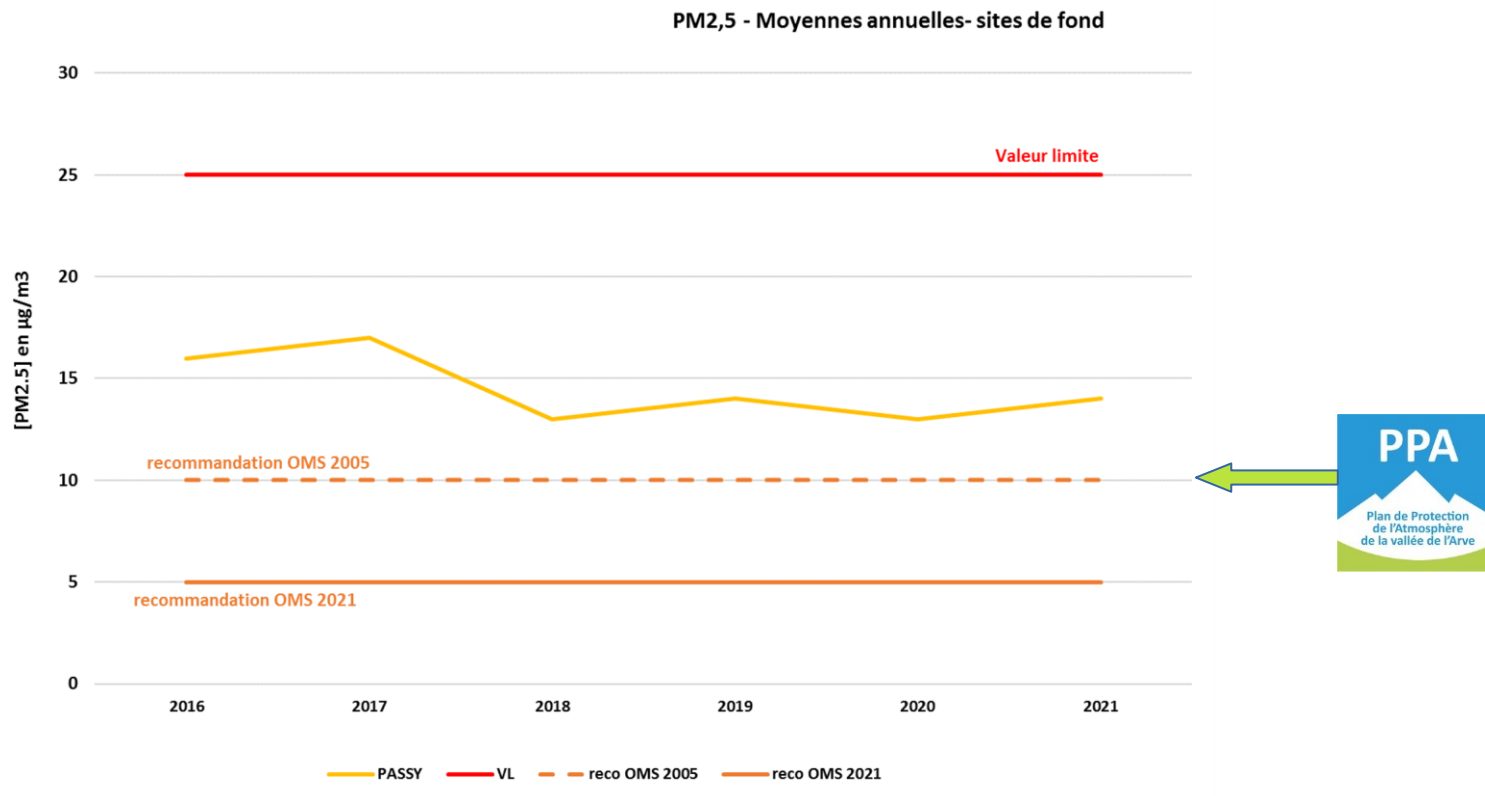


2022 estim: nbre de dépassements du 1/1/22 au 26/6/22

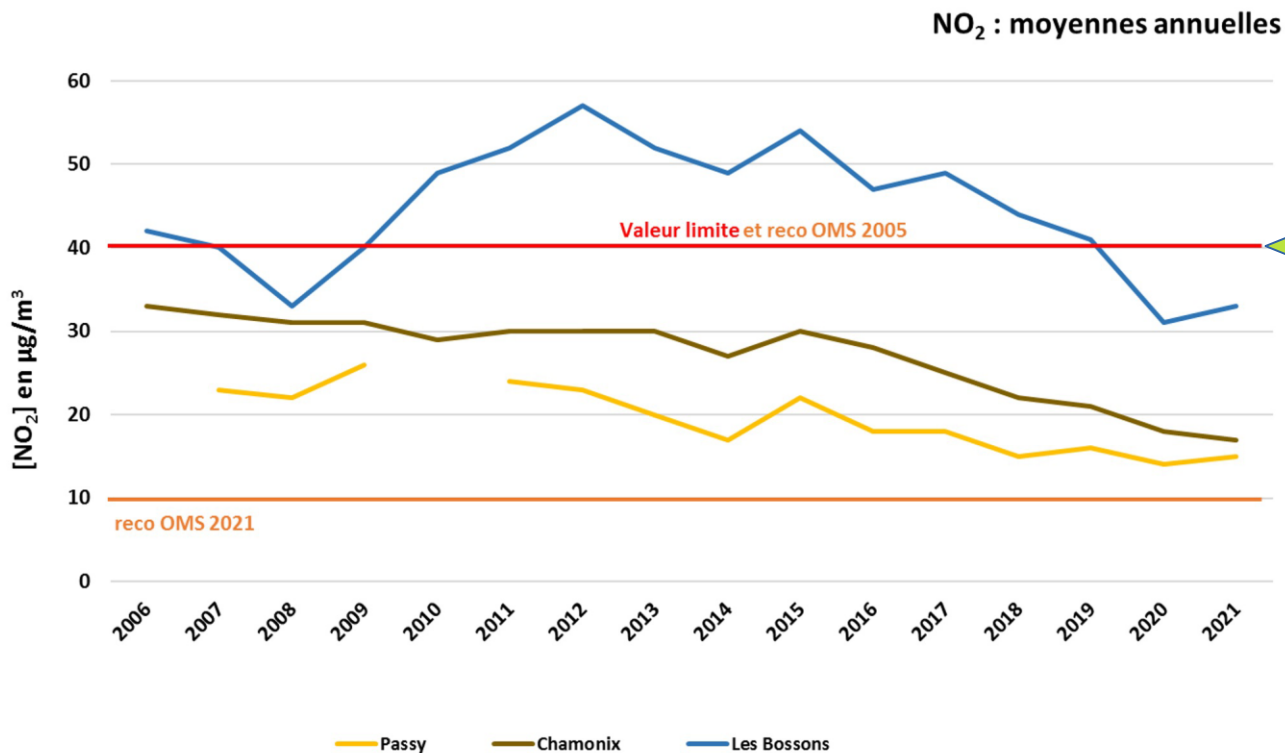
LES CONCENTRATIONS



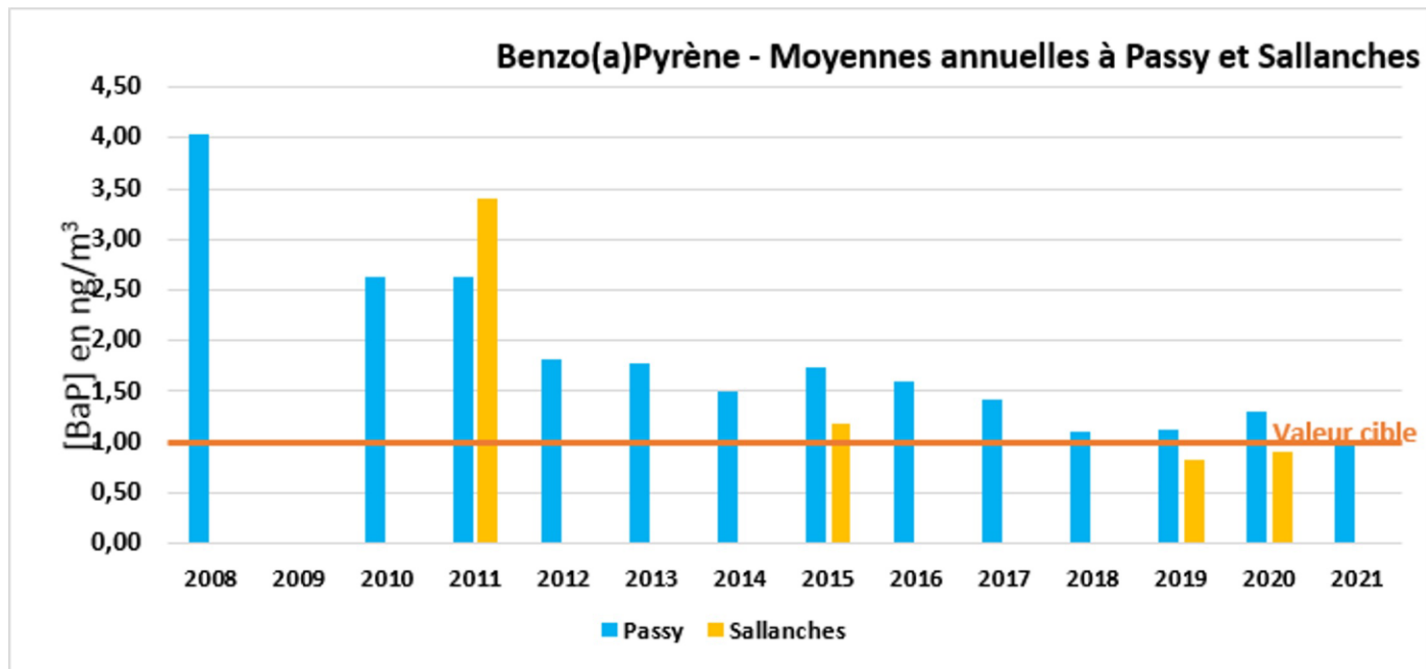
LES CONCENTRATIONS



LES CONCENTRATIONS



LES CONCENTRATIONS



valeur cible: 1ng/m3

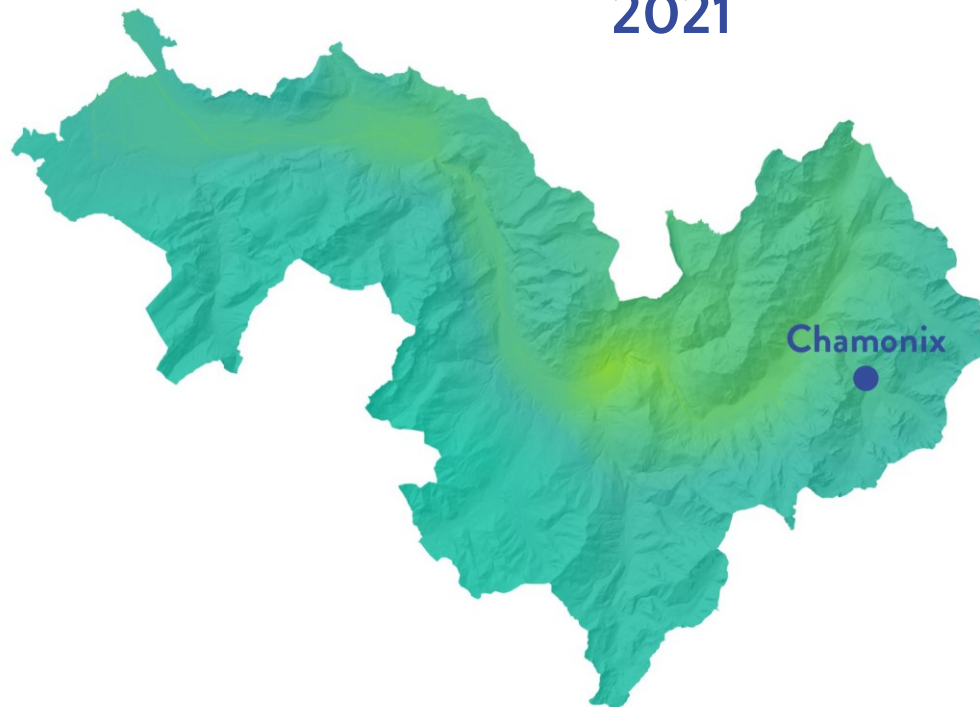
PARTICULES PM2,5

Evolution des concentrations

PM2,5



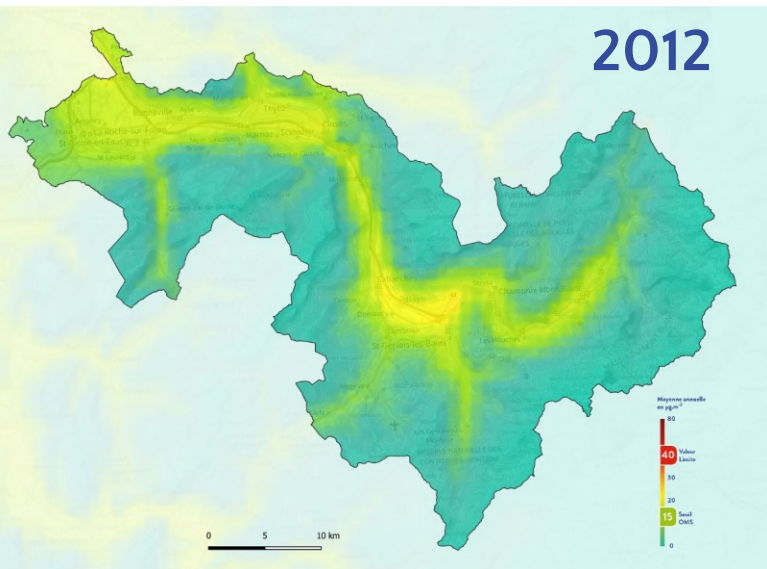
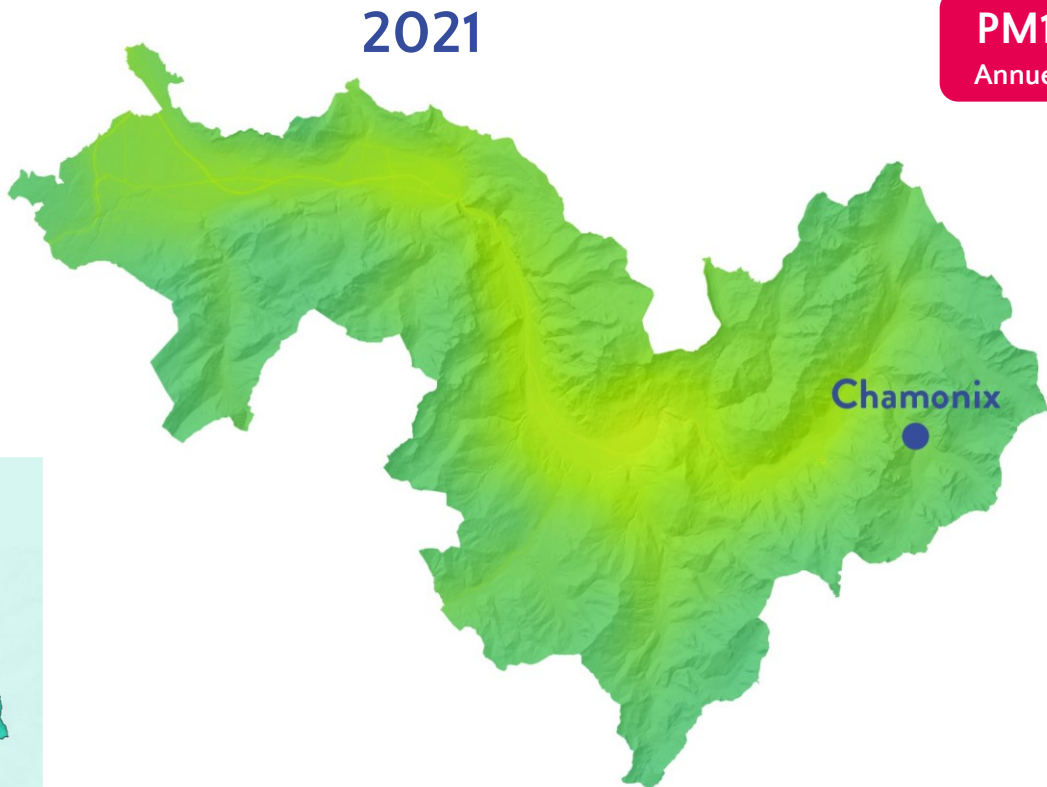
2021



Pas de cartographie en 2012 sur ce polluant

PARTICULES PM10

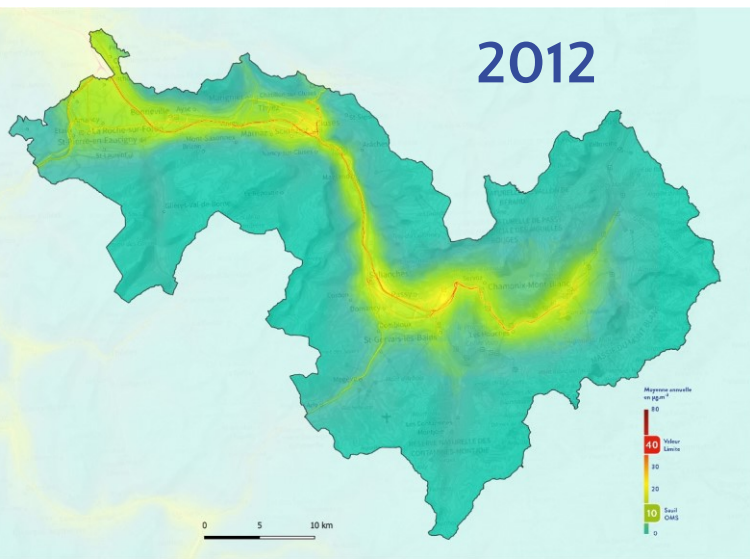
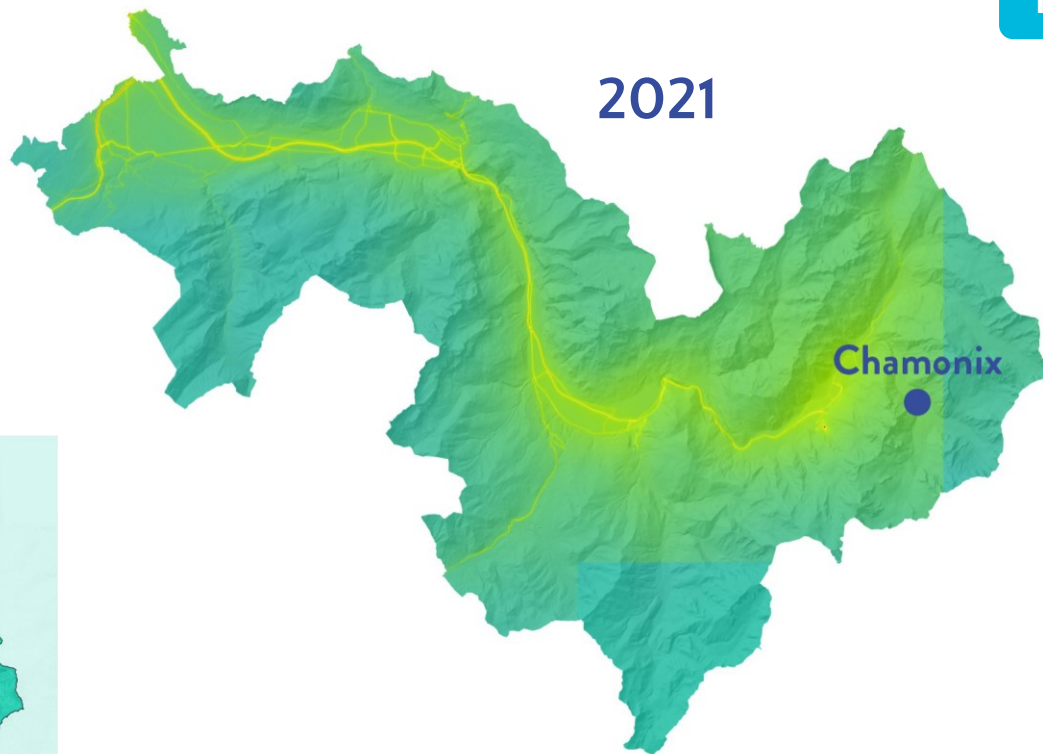
Evolution des concentrations



DIOXYDE D'AZOTE

Evolution des concentrations

NO₂



Merci de votre attention



www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr



<https://www.airtogo.fr>

CAPT  **THÈQUE**

<https://captotheque.fr>



<https://airattitude.fr/>



LA QUALITÉ DE L'AIR : UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

IMPACT DE LA POLLUTION DE L'AIR AMBIANT SUR LA SANTÉ DANS LA VALLÉE DE L'ARVE

Réunion publique du 12 octobre 2022, Passy

Jean-Marc YVON, Christine SAURA
Santé publique France Auvergne-Rhône-Alpes





TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC



PLAN D' ACTIONS RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE



LES ÉMISSIONS DU SECTEUR RÉSIDENTIEL DANS LA VALLEE de L'ARVE

- Le secteur résidentiel émet **65%** des PM10 et **72%** des PM2.5

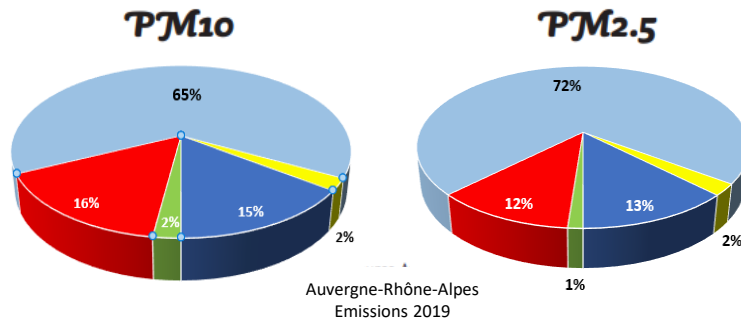
Le secteur résidentiel :



Dans la vallée de l'Arve, le secteur résidentiel représente 65% des émissions de PM10, dont 95% sont dues au chauffage au bois.

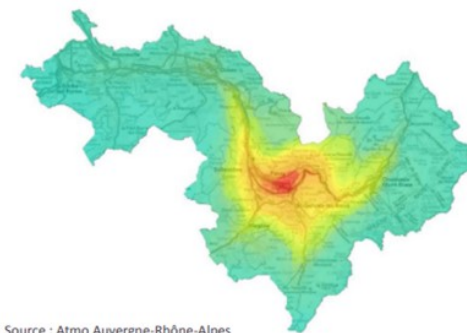
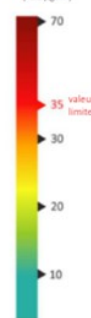
Secteurs d'activité (émissions primaires)

- Transports
- Agriculture
- Industrie, énergie et déchets
- Résidentiel
- Tertiaire



OÙ SONT-ILS CONCENTRÉS ?

Nombre de jours de dépassement de PM₁₀ (>50 µg.m⁻³)



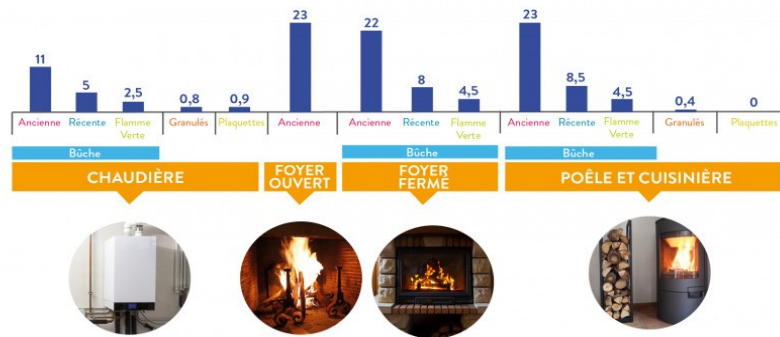
Source : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

LES ACTIONS DU RÉSIDENTIEL ET TERTIAIRE

Vers plus de sobriété énergétique

- La rénovation énergétique des bâtiments
 - *Le meilleur chauffage est celui que l'on ne consomme pas.*
- Le renouvellement des appareils de chauffage au bois
 - *Les appareils anciens émettent beaucoup de polluants et consomment beaucoup plus de bois pour un même niveau de chaleur restituée.*

Émissions de PM10 kg par an par logement selon le type d'appareil de chauffage en Auvergne-Rhône-Alpes



FONDS AIR BOIS

Bilan et chiffres clés 2019-2022



Objectif: privilégier des appareils de chauffage performants

➤ Remplacement des appareils de chauffage au bois antérieurs à 2002 :

- 5 158 appareils remplacés depuis le début du PPA
- Plus de 8,7 M€ de primes Fonds Air Bois attribuées
- 24% des appareils remplacés sont des foyers ouverts
- 72% des nouveaux appareils installés sont des poêles et 24% des inserts

➤ Tous les appareils remplacés ont plus de 20 ans (règlement du FAB)

➤ Parmi eux, 40 % ont plus de 30 ans



FONDS AIR BOIS

Évolutions du dispositif



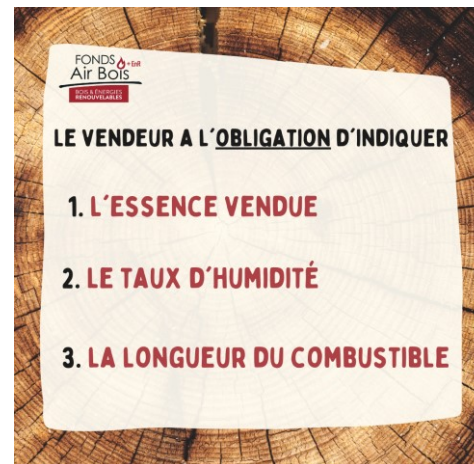
- Prolongation du dispositif pour **2 ans 2023 et 2024**
- Depuis 2017 une prime de **2000€** dans la limite de **50%** du montant total des travaux TTC
- Aide supplémentaire de la part de certaines communes
- Ouverture du Fonds Air Bois **aux énergies renouvelables** depuis juin 2020
- Dispositif « Coup de pouce aux foyers modestes » depuis février 2021 pour limiter l'avance de trésorerie des foyers modestes (prime versée au professionnel avant les travaux + acompte de **500€** max)

FONDS AIR BOIS : LES BONNES PRATIQUES

La nouvelle réglementation depuis le 1^{er} septembre 2022



- **La combustion du bois de mauvaise qualité libère des substances toxiques**
- Le taux d'humidité du bois permet de connaître le temps de séchage optimal
- Un bois dit « sec » a un taux d'humidité $\leq 23\%$
- Si $\geq 23\%$ c'est un bois dit « vert » qui devra être stocké avant utilisation



FONDS AIR BOIS : LES BONNES PRATIQUES

L'allumage par le haut



- Allumer son feu par le haut, c'est plus écologique :
 - Réduction des fumées
 - Réduction de l'émission des particules fines
- Les particules fines contenues dans les fumées sont captées et consommées par le feu qui les surplombe.

FONDS AIR BOIS : LES BONNES PRATIQUES

L'entretien des appareils



FONDS Air Bois
BOIS & ENERGIES RENOUVELABLES

BONNES PRATIQUES DE CHAUFFAGE AU BOIS

RAMONER SON APPAREIL

• DE SÉCURITÉ • DE PERFORMANCE - DE POLLUTION

RAMONAGE PAR UN PROFESSIONNEL OBLIGATOIRE AU MOINS UNE FOIS PAR AN

CONDUIT ENCRASSÉ ET BOUCHÉ
= INTOXICATIONS OU FEUX DE CHEMINÉES

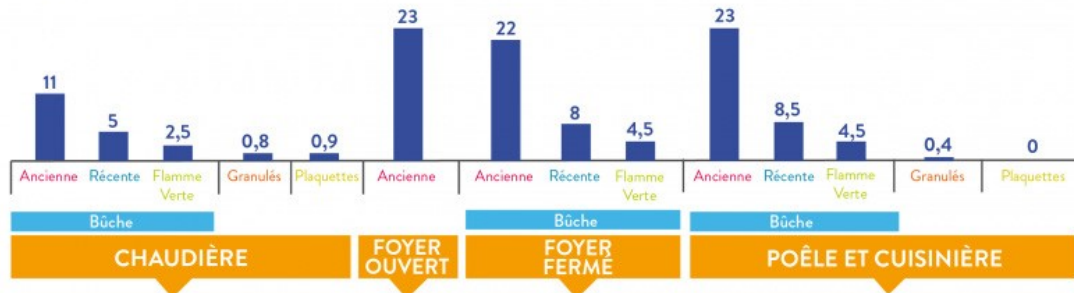
1 MM DE SUIE DANS LE CONDUIT = 10 % DE CONSOMMATION DE BOIS SUPPLÉMENTAIRE

- L'entretien des appareils de chauffage permet :
- Un gain économique
 - Une réduction des émissions de particules fines

L'INTERDICTION DES FOYERS OUVERTS

Applicable depuis le 1^{er} janvier 2022

Émissions de PM10 kg par an par logement selon le type d'appareil de chauffage
en Auvergne-Rhône-Alpes



Pour une meilleure qualité de l'air, au 1^{er} janvier 2022, interdiction d'utiliser tout dispositif de chauffage au bois à foyer ouvert.

Arrêté préfectoral du 3 décembre 2019

ACTION RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Chiffres clé 2021- fin juin 2022



Haute-Savoie
Rénovation
Énergétique



- Une dynamique forte des demandes à **France Rénov'** sur le territoire

Maisons individuelles

- **2195** informations
- **771** conseils personnalisés

Copropriétés

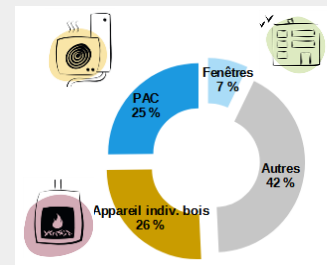
- **73** informations
- **18** conseils personnalisés

- Une tendance à la hausse sur l'année 2022



- Nombre de dossiers financés par le dispositif "**Ma Prim Rénov'**"

- **1006** dossiers d'équipements
- **306** dossiers d'isolation





PLAN D' ACTIONS TRANSPORTS & MOBILITÉS



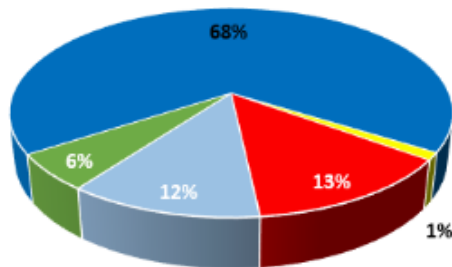
POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES ET TRANSPORTS

Les émissions des transports dans la vallée de l'Arve

- Les transports émettent **68 %** des oxydes d'azote et **15 %** des particules fines

Secteurs d'activité (émissions primaires)

- Transports
- Tertiaire
- Industrie, énergie et déchets
- Résidentiel
- Agriculture



NO_x
Oxyde d'azote

2019

OÙ SONT-ILS CONCENTRÉS ?

Les émissions de NO_x sont concentrées le long des axes routiers. 500 personnes restent exposées à des dépassements de la valeur limite réglementaire annuelle.

Le trafic routier :

68% des NO_x

Les émissions de NO_x du trafic routier en vallée de l'Arve sont principalement dues aux véhicules à motorisation diesel (96 %).



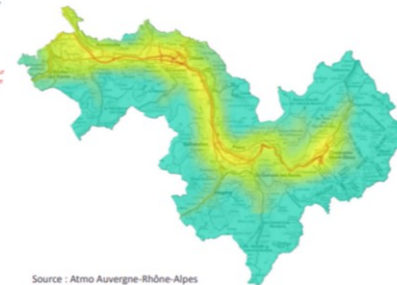
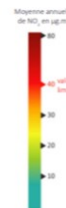
Les **voitures individuelles** représentent 51% des émissions du transport.



Les **véhicules utilitaires légers** 32%



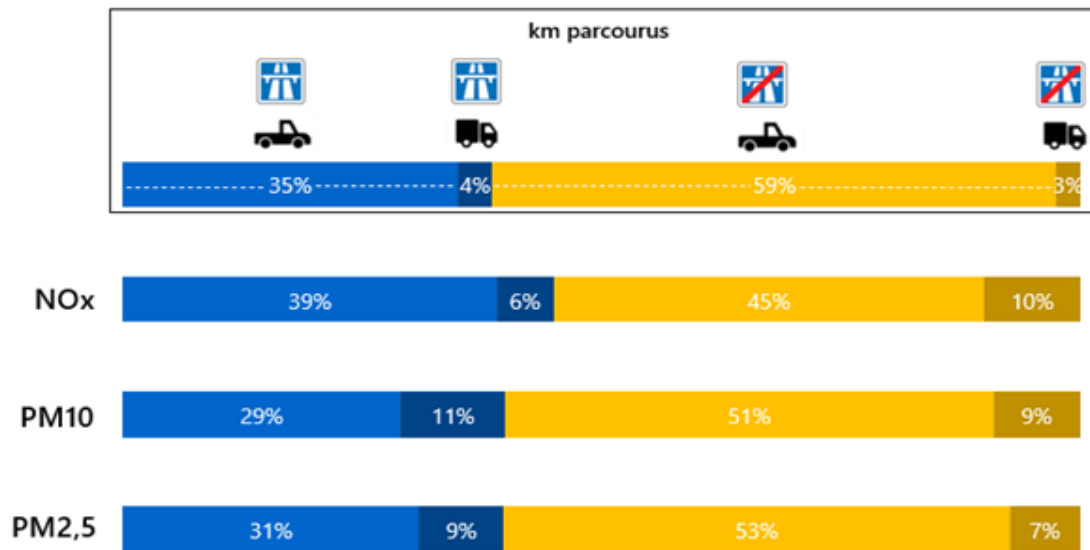
Les **poids lourds** représentent 21%



POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES ET TRANSPORTS

Les émissions des transports dans la vallée de l'Arve

Contribution aux émissions de polluants atmosphériques
par type de véhicules sur autoroute et hors autoroute A40/N205
- PPA de l'Arve -



Les **véhicules légers** sont les **principaux émetteurs des polluants** issus du trafic.

POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES ET TRANSPORTS

Les émissions des transports dans la vallée de l'Arve

- De nombreux leviers mobilisés :
 - Renforcement de l'offre des mobilités
 - Amplification du renouvellement des véhicules
 - Renforcement du maillage des territoires en énergie alternatives
 - Organiser la logistique de proximité

Passer de 130 à 110 km/h , c'est

- NOX : **- 25%**
- PM10 : **- 5%**
- PM2.5 : **- 7%**
- CO2 : **- 10%**



CONTRÔLES DE VITESSE

Chiffres clés 2019-2021



Ensemble des contrôles de vitesse effectués par les pelotons motorisés de Bonneville et Passy Mont-Blanc compétents notamment sur l'A40 :

	Du 1er novembre 2019 au 31 mars 2020	Du 1er novembre 2020 au 31 mars 2021
Excès de vitesse avec interception du véhicule	1014	1194
dont supérieur à 40 km/h	66	185
dont supérieur à 50 km/h	18	33
Excès de vitesse sans interception du véhicule	2770	3447
Rétentions de permis	284	292
Immobilisations administratives	414	348

Sur la période du 1er novembre 2021 au 31 mars 2022, une trentaine de verbalisations lors des pics de pollution

CONTRÔLES FRAUDES À L'AD BLUE

Chiffres clés 2019-2022

	2019	2020	2021	2022
Nombre de contrôles	1	1	3	3
Nombre de poids-lourds contrôlés	18	9	39	16
Nombre de non conformités	2	0	5	0



+ 1 contrôle programmé en octobre 2022

MOBILITÉS DURABLES

Chiffres clés 2019-2022



AAP Mobil'Arve

- **33 600€** pour l'accompagnement des associations, structures publiques et entreprises
- **14 lauréats** sur l'ensemble du territoire PPA en 2021 +2022
- **11 entreprises** accompagnées sur leur PDM

+ 5,4 M€ Investis par le Département, Marnaz et Cluses pour des continuités cyclables



- **Exemples de projets** : étude de jalonnement cyclable, vélo station, création de voie verte ou d'aménagements cyclables, covoiturage, pédibus, extension du système de location de vélo Proxi-Vélo, fête du vélo...

Zone à Faibles Émissions

Point sur l'avancement de la démarche

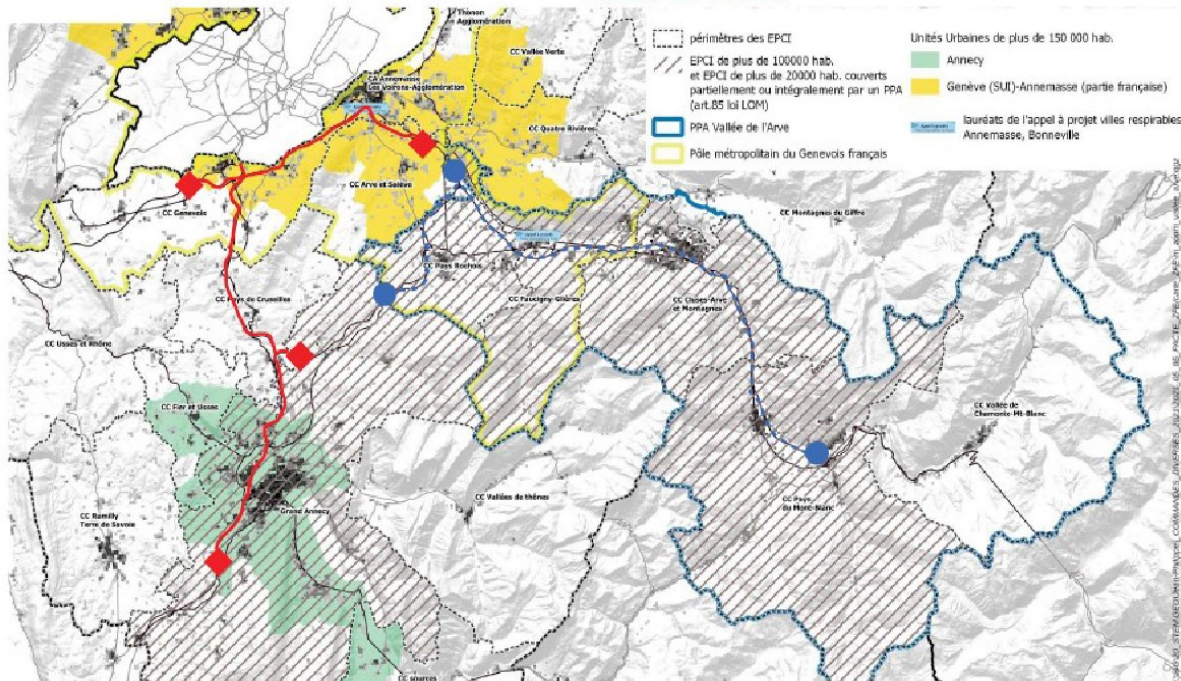
PRÉFET
DE LA HAUTE-SAOVIE
Liberté
Égalité
Fraternité

EPCI concernés par la mise en place de ZFE-m Vallée de l'Arve

3 ZFE-m
en continuité

Action 23
du PPA2

4 EPCI
soumis à
obligation à
travers leur
PCAET

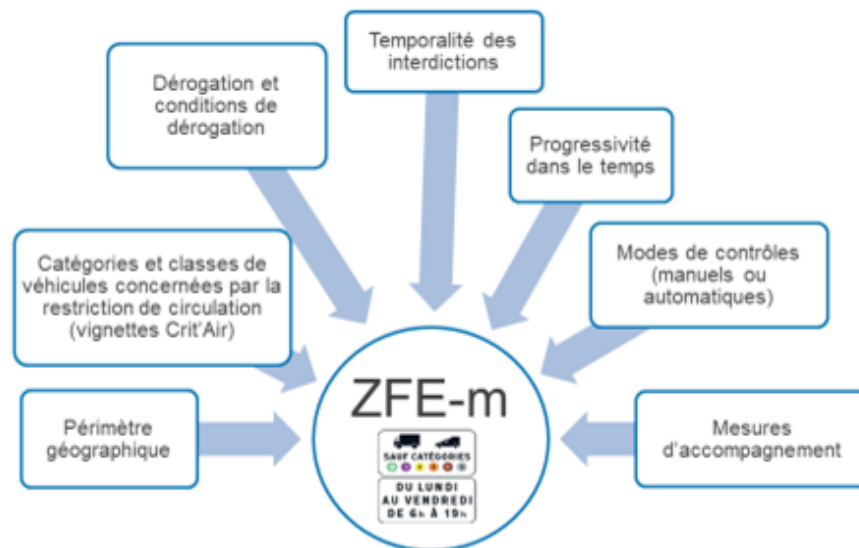


Zone à Faibles Émissions

Une démarche volontariste

- Deux principes soutiendront les actions à venir : **concertation et accompagnement des habitants et acteurs économiques afin de s'adapter au plus près des spécificités des territoires.**
- Cette **démarche volontariste** s'inscrit dans une vision globale de gestion de la mobilité à l'échelle de la Vallée de l'Arve : il faut accélérer et amplifier le renouvellement du parc de véhicules tout en accompagnant les changements de comportement au profit des transports en commun.

Les modalités de mise en œuvre d'une ZFE-m



Un arrêté municipal ZFE-m pour la mise en œuvre

TRANSPORT FERROVIAIRE

La modernisation ferroviaire de la vallée de l'Arve

Objectifs du projet :

- Augmenter de **50 %** le nombre de trains en circulation chaque jour ;
- Un train toutes les **30 minutes** en heure de pointe ;
- Améliorer confort et sécurité des voyageurs en gare (construction de passerelles ou souterrains pour traverser les voies) ;
- Améliorer régularité et information des voyageurs en temps réel.

- État, CR AURA et le CD 74 partenaires de ce projet, évalué à **170 M€** environ.





PLAN D' ACTIONS ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



LES ACTIONS ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



L'accompagnement des entreprises

- Des aides pour les industriels qui vont au-delà des contraintes réglementaires
- Favoriser le maillage du territoire pour les déchets du BTP

Le contrôle

- Inspection des industries par la DREAL (suivi renforcé pour 4 sites)
- Surveillance des rejets et contrôles inopinés
- Suivi des émissions de poussières du BTP

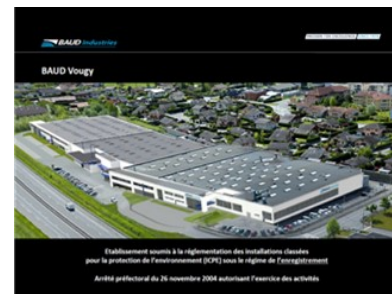
L'amélioration des connaissances

- Une étude spécifique sur les émissions du décolletage

FONDS AIR ENTREPRISE / INDUSTRIE

Les chiffres clés 2019-2022

- **42 entreprises** financées sur les 5 communautés de communes
- Montant des investissements réalisés par les entreprises : **7 865 k€**
- Montant des subventions accordées (CC, Département, Région, Etat) : **2 520 k€**



Exemples ci-dessus mais également plusieurs entreprises de travail du bois

Les investissements concernent uniquement des actions permettant d'aller au-delà des exigences réglementaires

CONTRÔLES ICPE (Installations Classées Pour la Protection de l'Environnement)



Les chiffres clés 2019-2022

- Augmentation régulière du nombre de contrôles sur site : **+50 %** entre 2019 et 2021

	2019	2020	2021	TOTAL
Nombre d'inspections	41	54	62	157
Nombre de contrôles inopinés air	6	4	4	14
Nombre d'arrêtés préfectoraux de mise en demeure	6	1	3	10
Nombre de sanctions pénales et administratives	0	1 amende administrative	1 PV et 1 arrêté de consignation	3

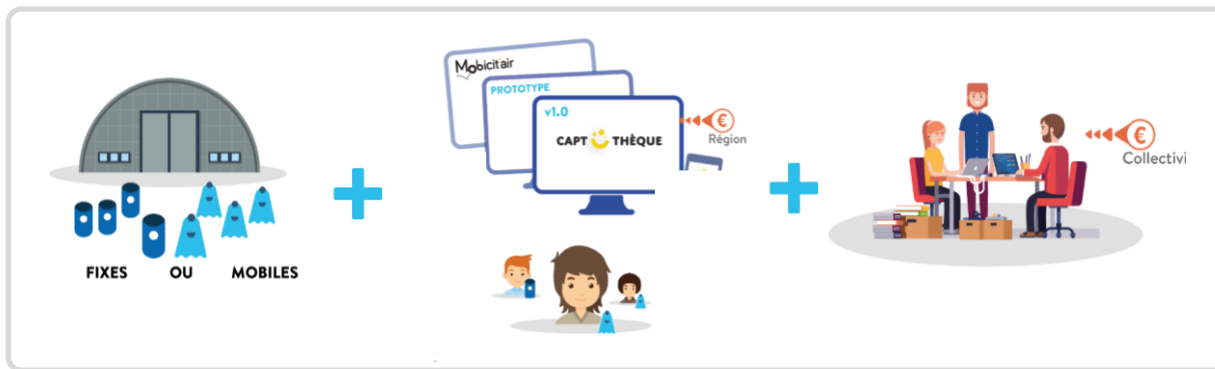


AGIR ENSEMBLE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

La Captothèque

CAPT THÈQUE
BETA

Atmo
votre partenaire
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



CAPT THÈQUE
BETA

Service de mesure citoyenne de qualité de l'air de l'observatoire Atmo AuRA qui permet aux citoyens d'emprunter gratuitement et pendant 15 jours, un micro-capteur de mesure des particules fines et de participer à des ateliers de dialogue.

« Offrir la capacité à tous d'explorer librement la qualité de l'air »

Le déploiement

dans 5 EPCI de la vallée de l'Arve



En 2021



Dispositif



- 1 campagne de mesure dédiée à l'Arve avec un espace collaboratif pour visualiser, commenter et échanger autour des mesures des citoyens
- 1 session de prêt /mois sur 10 mois (Janv-Juin; Sept-Déc)
- 30 micro-capteurs de particules fines intercomparés / session
- Des envois postaux du matériel

Accompagnement



- Formations aux fonctionnalités du dispositif
- Missions pédagogiques adaptées au territoire
- Ateliers Dialogue avec correspondant territorial (1/mois)
- Animation avec des informations d'actualités
- SAV tech sur les problématiques techniques
- SAV QA autour des mesures réalisées de qualité de l'air

CONCOURS CITOYEN

Appel à Projets « Mission Air »



➤ Quel est le principe ?

Cet appel à projets propose d'accompagner les associations qui portent des actions d'amélioration de la qualité de l'air sur une partie ou la totalité des 41 communes situées sur le périmètre du PPA de la vallée de l'Arve.

➤ Quel est l'objectif ?

Impliquer davantage les citoyens du territoire dans l'amélioration de la qualité de l'air, en portant l'idée « Chacun fait sa part pour l'air ».



Dépôt des dossiers avant le
14 octobre 2022

CONCOURS CITOYEN

Appel à Projets « Mission Air »

➤ Quelques exemples des 8 lauréats des années 2020 et 2021



VALLÉE DE L'ARVE

Un projet de matériauthèque se monte dans la vallée

Pauline Lambert fait partie de la promotion 2021 de l'IDCube, l'incubateur de projets d'innovations. Son ambition ? Créer un lieu qui récapitule les matériaux de construction destinés à être jetés pour leur donner une deuxième vie.

Pourquoi acheter du neuf quand on peut réutiliser ce qui existe déjà ? À la fois éco-citoyen et maître de l'écovote, elle cherche à créer un lieu qui récapitule les matériaux de construction destinés à être jetés pour leur donner une deuxième vie.

Le concept est simple : récupérer des matériaux utilisés dans les chantiers de rénovation, de construction ou de démolition pour les remettre à profit pour un particulier, une association, ou même une institution publique.

Son voyage à travers le monde, un défi.

Depuis son arrivée à la matériauthèque de l'Arve, Pauline Lambert a décidé de se lancer dans le monde de l'écovote. Elle a créé un site internet et un compte Instagram pour promouvoir son projet et trouver des clients.

Matériau de l'Arve

LA RECYCLERIE DU MONT-BLANC

Opération Broyage à domicile

Valorisez vos déchets verts avec LA RECYCLERIE DU MONT-BLANC

Mercredi 14h00 - 18h00
Samedi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Pour tout renseignement : Recyclerie du Mont-Blanc ou par mail : recycleriedumontblanc@gmail.com

Missien AIR

PPA 2



ÉCO-GUIDE DE L'AUTOMOBILE

Motorisations et carburants en cycle de vie complet

Bien choisir pour réduire son impact environnemental





TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LE PUBLIC



POUR POSER VOS QUESTIONS

ppa-arve-dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr



POUR CONTINUER À VOUS INFORMER

CRÉATION DES COMPTES FACEBOOK ET LINKEDIN PPA



Agir ensemble pour la qualité de l'air !

PPA
Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve

Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve

Agir pour la qualité de l'air dans la Vallée de l'Arve
Programme de qualité de l'environnement · Bonneville · 188 abonnés

Voir les 23 employés sur LinkedIn

✓ Suivi Consulter le site web Plus

Accueil **À propos** Posts Offres d'emploi Personnes Vidéos

Présentation

Le PPA est le plan d'actions piloté par l'État, et porté ensemble avec les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire de la vallée de l'Arve. Tous les partenaires sont mobilisés sur cet enjeu crucial avec un objectif : réduire la pollution pour la santé de tous.

Ces actions permanentes ou temporaires sont soit réglementaires et mises en œuvre par arrêtés préfectoraux, soit volontaires, portées par l'État, les collectivités et les acteurs locaux.

Des actions concrètes :

Le PPA c'est 30 actions sur 3 sources de pollution : le chauffage résidentiel, les transports et l'industrie ; ainsi que sur l'économie de la ressource et la diminution des déchets. la mobilisation citoyenne et l'information.

Site web
<https://mvallee-enclair.fr/>

Téléphone
04 50 25 60 14

Téléphone
04 50 25 60 14

Agir ensemble pour la qualité de l'air !

PPA
Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve

Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve

Collectivité publique et territoriale

En savoir plus

Accueil À propos **Avis** Photos Plus

À propos

Voir tout

122 Rue du Pont, 71100 Bonneville

Le PPA est le plan d'actions piloté par l'État, et porté ensemble avec les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire de la vallée de l'Arve.

87 personnes aiment ça
97 personnes sont abonnées
3 personnes ont visité ce lieu

<https://mvallee-enclair.fr/>
04 50 25 60 14

ppa-arve-dreal-arv@developpement-durable.gouv.fr
Actuellement ouvert
08:30 - 12:00

Collectivité publique et territoriale

Photos Voir tout

Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve
le 12 avril à 18:49

La topographie de la vallée est un facteur important dans l'accumulation de polluants dans l'air. Dans la vallée de l'Arve, les montagnes bloquent la dispersion des polluants dans l'air. De plus, les vents nocturnes, plus froids, placent la pollution dans la vallée. Cette topologie spécifique à notre vallée est un facteur important dans le suivi de la qualité de l'air.

Le PPA est le plan d'actions piloté par l'État, et porté ensemble avec les collectivités du territoire et les acteurs locaux pour améliorer la qualité de l'air sur le territoire de la vallée de l'Arve.

J'aime Commenter Partager

Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve
Les oxydes d'azote sont des polluants atmosphériques.

Les oxydes d'azote sont émis lors de la combustion. Ils sont émis principalement par les moteurs thermiques des véhicules. La production d'électricité dans une centrale thermique ou la combustion pour le chauffage individuel et certains procédés industriels sont également émetteurs d'oxydes d'azote.

Le secteur du transport représente 67% des émissions d'oxyde d'azote.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PARTICIPATION



*Agir ensemble pour
la qualité de l'air !*

Piloté par



Financé par



Co-animé par

